

24.08.2005 - 09:40 Uhr

## **Intempéries - Inondations du 21 - 23 août 2005 - Dommages globaux estimés à plus d'un demi-milliard**

Berne (ots) -

Les précipitations extraordinaires survenues le long des Préalpes, et tout particulièrement dans la zone qui s'étend de l'Oberland bernois à Glaris, ont été déclenchées par une situation météorologique de type Vb. Avec cette constellation, des masses d'air chaud et humide en provenance de la Méditerranée se déplacent vers les Alpes orientales et sont ensuite poussées par des vents du nord-est contre le versant nord des Alpes où elles s'accumulent. Selon MétéoSuisse, les précipitations tombées de vendredi à lundi, 17 heures, ont atteint 100 l/m<sup>2</sup> des Alpes vaudoises à St-Gall et 150 l/m<sup>2</sup> de l'Oberland bernois à Glaris; dans la région du Napf, on a même enregistré des précipitations ponctuelles de 220 l/m<sup>2</sup>. Ces précipitations, associées à une limite des chutes de neige élevée, ont été à l'origine d'un grand nombre de glissements de terrain et d'inondations. L'Office fédéral des eaux et de la géologie estime que le niveau d'eau maximal a été dépassé sur plusieurs échelles limnimétriques, battant ainsi le record de 1999. A certains endroits, le niveau atteint lundi soir correspond même à un événement centennal à bicentennal.

Ce sont les Etablissements cantonaux d'assurance d'Argovie, de Berne, de Lucerne, de Glaris, de Nidwald et de Zoug qui sont le plus touchés par des inondations et des glissements de terrain. On compte actuellement avec un montant de dommages analogue à celui enregistré lors des inondations de mai 1999, à savoir 200 millions de francs, dont la moitié concerne les cantons de Berne et de Lucerne. Comme ce montant ne comprend que les dommages immobiliers à charge des Etablissements cantonaux d'assurance, il faut encore y ajouter les dommages aux effets mobiliers et aux infrastructures. Comparativement aux dommages de 1999 et de 1987, les dommages globaux devraient s'élever à plus d'un demi-milliard de francs.

Les Etablissements cantonaux d'assurance ont réagi aux événements survenus ces dernières années, en particulier à ceux de 1999. Ils ont dynamisé la protection d'objets - aussi bien au niveau de la construction que des mesures temporaires, ainsi que la formation et l'équipement des sapeurs-pompiers. Cela a certainement permis d'éviter une partie des dommages et de montrer l'importance d'une gestion intégrale des risques. Les Etablissements cantonaux d'assurance vont poursuivre dans cette voie et continuer à consolider leur système "prévenir et assurer" au profit de l'ensemble de la population.

Contact:

Association des Etablissements cantonaux d'assurance  
Silvia Kubli  
Responsable PR  
Bundesgasse 20  
3001 Berne  
Tel. +41/31/320'22'46  
E-Mail: kubli@vkvf.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003518/100495005> abgerufen werden.